



Membres de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires :

Anticor - Attac France - CADTM France - CCFD-Terre Solidaire - CFDT - CGT - Collectif Roosevelt - CRID - Les Amis de la Terre - Observatoire citoyen pour la transparence Financière Internationale - Oxfam France - Justice et Paix - Peuples Solidaires–ActionAid France - Réseau Foi et Justice Afrique Europe - Secours catholique Caritas France - Sherpa - Survie - Syndicat de la magistrature - Solidaires Finances Publiques - (www.stopparadisfiscaux.fr)

Partenaires : Transparency International France et ONE

Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'Economie et des Finances
139, rue de Bercy
75572 Paris, Cedex 12

OBJET : Paradise Papers et demande de rendez-vous sur la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale

Paris, le 28 Novembre 2017

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons en tant qu'organisations de la société civile, ONG et syndicats membres de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires, qui menons depuis plus de 10 ans un travail collectif d'expertise et de plaidoyer sur les mesures à prendre pour réduire l'opacité financière, lutter efficacement contre l'évasion fiscale et financer durablement le développement.

Le scandale des « Paradise Papers » a mis au jour, une nouvelle fois, l'ampleur des pratiques d'évasion fiscale d'entreprises multinationales comme Apple, Whirpool ou Nike, qui créent des montages fiscaux dans des paradis fiscaux dans le seul but d'échapper à l'impôt. Les entreprises françaises ne sont pas en reste puisque Total, et Engie dont l'Etat est actionnaire à 24% et qui est déjà sous le coup d'une enquête de la Commission Européenne, ont également été pointées du doigt.

Par ces pratiques, ces entreprises privent l'Etat français de ressources primordiales pour financer ses politiques et services publics. Elles remettent en question le consentement à l'impôt et la notion même d'égalité devant l'impôt. Vous avez vous-même réagi fortement devant la représentation nationale en affirmant que l'évasion fiscale était une « attaque contre la démocratie ».

Aujourd'hui, il faut des mesures politiques fortes pour y mettre un terme. Ces nouvelles révélations montrent que les mesures prises pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales sont insuffisantes. La France doit répondre de manière forte au scandale et prendre des mesures concrètes et à la hauteur des enjeux.

Nous vous avons écrit à votre entrée en fonction, en mai 2017, pour porter à votre attention plusieurs mesures importantes, puis, le mois dernier, pour solliciter un rendez-vous afin d'échanger avec vous sur ces mesures. Au lendemain du scandale des Paradise Papers, nous réitérons notre demande de rendez-vous, car nous souhaiterions très vivement vous soumettre différentes mesures que la France doit porter aujourd'hui. La France doit agir et également reprendre son rôle de championne au niveau européen, qui avait notamment permis l'adoption de la directive sur la transparence fiscale des banques.

Nous souhaitons particulièrement attirer votre attention sur les points suivants :

- **Transparence fiscale des grands groupes** : la directive sur la transparence fiscale des multinationales, dite « reporting public pays par pays », permettrait d'imposer la transparence aux entreprises multinationales dans tous les pays où elles sont présentes. C'est un premier pas indispensable pour déceler les montages fiscaux des multinationales et savoir si elles payent leur juste part d'impôt, là où elles ont une activité. La France doit absolument reprendre le leadership sur le dossier au niveau européen et s'assurer de l'adoption rapide du reporting public, conformément à l'engagement d'Emmanuel Macron.

- **Sociétés écrans** : les sociétés écrans et trusts sont aujourd'hui encore un outil d'opacité qui permet la fraude et l'évasion fiscales. Il est primordial de continuer à soutenir la création de registres publics pour les sociétés, et pour tous les trusts, notamment au niveau européen dans le cadre de la révision de la 4^e Directive Anti-Blanchiment, qui devrait aboutir en décembre.

- **Impunité fiscale et lutte contre la fraude et les intermédiaires** : il est nécessaire de renforcer les moyens des administrations fiscales et de la justice pour renforcer les enquêtes sur les délinquants financiers, particuliers comme entreprises et leurs dirigeants, aujourd'hui insuffisamment poursuivis. Il faut également supprimer le monopole du ministère des finances en matière de poursuites pénales (« verrou de Bercy »), après la mise en œuvre des modalités pratiques nécessaires entre les différentes administrations concernées, afin de rendre plus efficace la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Les intermédiaires comme le cabinet Appleby doivent être encadrés et également poursuivis.

- **Liste de paradis fiscaux** : une liste de paradis fiscaux telle qu'élaborée en ce moment par l'Union Européenne, qui ne contiendrait aucun Etat-membre, ne peut pas être crédible pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales. Pour être cohérente, l'UE doit également réguler les pratiques fiscales dommageables en son sein.

- **Concurrence fiscale** : la course au moins-disant fiscal à laquelle se livrent de plus en plus les Etats est particulièrement dangereuse. La France doit refuser de s'y engager et cesser notamment de baisser le taux d'imposition sur les sociétés. Au niveau européen, la France doit défendre une harmonisation fiscale ambitieuse avec un taux minimum d'imposition, mais aussi l'instauration d'un taux plancher pour l'impôt sur les sociétés et la réduction du nombre de niches fiscales et de régimes dérogatoires.

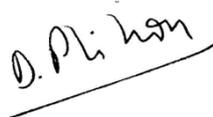
- **Gouvernance fiscale internationale** : pour revoir le système fiscal international qui n'est plus adapté à la réalité des échanges économiques, il est nécessaire de soutenir la création d'un organisme fiscal international à l'ONU, afin que les décisions en matière de fiscalité soient prises et soutenues par tous les Etats.

En vous remerciant de la suite que vous voudrez bien réserver à ce courrier, nous vous prions d'agr er,
Monsieur le Ministre, l'expression de notre tr s haute consid ration.

Jean-Christophe Picard
Pr sident,
Anticor



Dominique Plihon
Porte-parole,
ATTAC



Fabienne Cru
Dirigeante,
CGT



Alexandre Derigny
Secr taire g n ral,
CGT des finances



Bernard Pinaud
D l gu  G n ral,
CCFD-Terre Solidaire



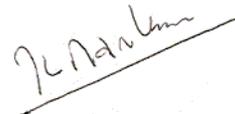
Bruno Lamour
Pr sident,
Collectif Roosevelt



Claire Fehrenbach
Directrice G n rale,
Oxfam France



Jean-Louis Marolleau
Secr taire ex cutif,
R seau Foi et Justice
Afrique Europe



Bernard Thibaud
Secr taire g n ral,
Secours Catholique
Caritas France



Fran ois-Xavier Ferrucci
Secr taire G n ral,
Solidaires Finances Publiques



Clarisse Taron
Pr sidente,
Syndicat de la Magistrature



Contact : Lison Reh binder, coordinatrice de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires,
CCFD-Terre Solidaire, 4 rue Jean Lantier, 75001, 01 44 82 81 28 – 07 61 70 92 51 –
l.rehbinder@ccfd-terresolidaire.org